

Actions pour la Réinsertion Sociale de la Femme « ARSF » (République Démocratique du Congo)

Mission du 3 au 24 décembre 2015

Expert Michel de Wasseige

Cette mission est la suite d'une première mission effectuée en août 2014. Elle avait pour objectif de professionnaliser la gestion d'ARSF asbl sur les plans de l'activité microcrédit, de la comptabilité et de l'accompagnement de projets économiques.

1 Présentation de ARSF

« Actions pour la Réinsertion Sociale de la Femme (ARSF) » est une association qui aide à la réinsertion sociale des femmes du Sud-Kivu suivant 6 axes principaux. ARSF se concentre sur les activités suivantes :



a) Octroi des microcrédits de 100 à 500 \$ chez les femmes vulnérables, chef de ménages des zones pauvres péri-urbaines afin de réduire leur précarité et renforcer leur autonomisation économique.

b) Organisation d'ateliers pour la promotion et le renforcement de la participation des femmes à la vie publique.

c) Accompagnement des filles et femmes victimes de viols et violences sexuelles.

d) Alphabétisation des femmes rurales.

e) Appui à la relance de la production agricole pour assurer la sécurité alimentaire au sein des ménages pauvres.

f) Renforcement des capacités des femmes vulnérables des zones pauvres à participer à la construction et à la promotion de la paix.

2 Objectifs globaux et spécifiques de la mission

Cette mission fait suite à une première mission en août 2014. Elle avait pour objectif général de professionnaliser la gestion d'ARSF sur les plans de l'activité microcrédit, de la comptabilité et de l'accompagnement de projets économiques.

Les objectifs spécifiques fixés étaient les suivants :

MICROCREDITS :

- Renforcer l'activité microcrédit par une amélioration de l'outil de gestion et des procédures d'octroi et de suivi des crédits.
- Mettre en place une stratégie d'octroi de microcrédits permettant de maximiser l'usage des fonds disponibles en microcrédits.
- Renforcer les compétences du staff d'ARSF en matière d'octroi et gestion de microcrédits.
- Mise en place d'un suivi qualitatif des microcrédits.

BUSINESS PLANS :

- Elaborer et développer des business plans et accompagner des activités économiquement rentables au profit des femmes vulnérables.
- Finaliser au moins un business plan sur des projets économiques étudiés et préparés par ARSF durant le second semestre 2015.

COMPTABILITE :

- Mettre en place une comptabilité OHADA en partie double (bilan et compte de résultats) pour l'année 2015 sur base d'un bilan à établir au 31/12/2014.

PREVENTION SIDA :

- Évaluer le projet *prévention SIDA* et son plan de financement.

3 Déroulement de la mission

Comptabilité 2015

Dans le passé, l'asbl se limitait à la tenue de deux livres : le journal de caisse et un journal des remboursements encaissés, intérêts et remboursement en capital étant considérés comme des ressources sans mise en concordance avec l'outil de gestion des microcrédits mis en place en 2014. Pour traiter les autres dimensions de la mission, il était indispensable d'avoir une vue exacte sur la situation financière grâce à une comptabilité de 2015.

L'expert et l'équipe se sont attelés à dresser la comptabilité de 2015. La plupart des mouvements de 2015 ont dû être reconstitués en l'absence des livres de caisse et des carnets de reçus enregistrant les mouvements des microcrédits depuis fin 2014 à octobre 2015.

Une brève formation à la lecture et l'analyse de comptes de résultats et de bilans a été donnée au Conseil d'administration et à l'équipe exécutive.

Projet Prévention SIDA



Le projet Sida est en attente d'un accord des partenaires et d'un financement. Une réponse concernant le financement de 15.000 \$ par une fondation belge pour l'aménagement d'une salle d'accueil est attendue pour début 2016. Cette intervention éventuelle est conditionnée à l'obtention par ARSF du financement de fonctionnement du projet, soit environ 20.000 \$.

Une rencontre a eu lieu avec le Directeur du CERUKI, principal partenaire du projet. Les accords entre ARSF et le CERUKI ont été formalisés.

Business Plans

Les projets de business plan n'ayant pas encore de porteurs, ils n'ont pas pu être examinés ni poursuivis.

Néanmoins le projet manioc sur Kalehe a fait l'objet d'une analyse en profondeur. Sur base de données encore à recevoir, l'expert s'est engagé à monter un plan financier et à déterminer les moyens nécessaires après la fin de sa mission sur place. Il faudra, lors du second semestre 2016, trouver des fonds et des porteurs du projet. Ce dernier concernera plusieurs dizaines de femmes vulnérables sur la région de Kalehe.

Microcrédits



L'activité de microcrédit a été analysée et les outils améliorés. La stratégie d'extension territoriale des microcrédits en dehors de Bukavu s'est avérée à risque, en tout cas sur la région de Mwenga et devra être repensée. Un travail a été mené sur :

- Des améliorations à l'outil de gestion.
- Une plus grande utilisation des fonds disponibles.
- L'adéquation des procédures dans l'octroi des crédits.
- L'amélioration des procédures d'encaissements.

- L'amélioration des procédures de recouvrements.
- La remise en place de cercles de responsabilité solidaire entre les femmes bénéficiant de microcrédits.
- Enfin il a été décidé de réaliser en début 2016 une enquête sur l'effet social des microcrédits selon un canevas à fournir pas l'expert.

4 Quelques recommandations importantes

Comptabilité 2015



Une série de recommandations a été remise afin d'améliorer la tenue de la comptabilité et la gestion des finances.

Des suggestions ont été faites pour améliorer les procédures d'examen et d'octroi des crédits, afin de diminuer les risques. De même il a été suggéré de mettre en place un système

de cautionnement solidaire (moral ou financier).

D'autres recommandations concrètes ont été faites pour améliorer les procédures de recouvrements qui doivent être mise en place mensuellement.

Microcrédits

Les recommandations de l'expert sur le microcrédit ont été:

- Définition d'un seuil de disponibilité pour octroyer de nouveaux crédits;
- Meilleure analyse des demandes de microcrédits : formation en staff sur le formulaire d'identification de la demande et particulièrement les points "à quoi va servir le crédit et comment allez-vous rembourser ?" ;
- Veiller aux risques de délocalisation de crédits;
- Respecter strictement les procédures d'octroi et d'encaissement;
- Etre plus proactif mensuellement sur les retards;
- Mieux utiliser les outils à disposition pour les encaissements, les retards et les recouvrements;
- Formaliser la caution morale des groupes autour d'une bénéficiaire;
- Mettre en place un processus d'évaluation de l'impact social des microcrédits.

5 Conclusions

Suivant le bénéficiaire, notre expert a pu apporter les améliorations suivantes :

- Amélioration des procédures microcrédits, amélioration du vade-mecum et des documents d'octroi et de suivis ; mise en place d'une enquête qualitative.
- Business plans : étude et planification du projet « Manioc Kahele » qui sera poursuivi pendant le premier semestre 2016.
- Projet prévention SIDA : meilleure planification des ressources.
- Mise en place de la comptabilité (bilan et compte de résultat) de 2015 et formation du CA à la lecture et à la compréhension de cette comptabilité. Mise en place d'outils de gestion comptable, feuilles de caisse, encaissement microcrédits, comptes COOPEC.

Les résultats de la mission dans son ensemble ont été considérés comme satisfaisants suite aux différentes formations et recommandations faites par le conseiller Ex-Change-Expertise. En outre, certains documents utilisés par l'organisation ont été modifiés pour une meilleure gestion et une meilleure compréhension.

M. de W. décembre 2015

Rédac. L. V.

